

Zeitschrift: Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques
Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 10 (1877)
Rubrik: Faits divers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sicke d'après les documents arabes; mais le savant orientaliste Fleischer l'a revue et corrigée pour l'édition de Tischendorf. Quant à son contenu, ce document dépasse en mauvais goût, en légendes absurdes tous les précédents. C'est là qu'on nous raconte tous les miracles opérés par l'eau dans laquelle on lavait l'enfant Jésus et par son linge.

Enfin les *Actes de Pilate* (texte grec), la *Descente aux enfers* (grec), et leurs analogues latins terminent l'ouvrage de Tischendorf. Ils datent probablement du quatrième ou cinquième siècle et sont connus aussi sous le nom général d'*Évangile de Nicodème*. Ils contiennent des lettres de Pilate à l'empereur Tibère sur le procès de Jésus et divers renseignements sur le séjour du Maître dans l'Hadès, cela d'après les récits de deux fils du vieillard Syméon, ressuscités.

Justin Martyr et Tertullien parlent dans leurs ouvrages d'Actes de Pilate. Tischendorf considère ces anciens documents comme constituant la base de ceux que nous possédons. D'autres critiques au contraire le nient formellement et pensent que les paroles de Justin ne sont qu'une supposition de cet écrivain, qui croyait sans doute que les pièces du procès de Christ étaient déposées dans les archives impériales.

FAITS DIVERS

PROGRAMME DE LA SOCIÉTÉ THÉOLOGIQUE TYLER POUR L'ANNÉE 1877.

Les directeurs de la fondation et les membres de la société théologique Tyler, dans leur séance du 10 novembre 1876, ont rendu leur jugement sur les quatre dissertations qui leur furent envoyées en réponse aux concours proposés en 1874.

Deux de ces écrits s'occupaient du sujet suivant :

Histoire et examen de la maxime : L'église libre dans l'état libre.

Le premier, ayant pour devise 1 Cor. IX, 4, est un essai insignifiant, de quelques pages seulement, en hollandais. Il ne contient qu'une esquisse fort superficielle de la question, envisagée seulement par un de ses côtés les moins essentiels. Cet écrit ne pouvait en aucune façon être couronné.

Le second, écrit en français, ayant en tête le passage Luc XX, 25, présente des considérations populaires et bien écrites sur la doctrine de Cavour et son application en pays catholiques. Mais si l'au-

teur, rempli de talents d'ailleurs, avait voulu avoir droit au prix proposé, il aurait dû saisir son sujet d'une façon plus large, comme aussi les rapports de l'église et de l'état en général ; il aurait dû, en outre, embrasser, dans le cercle de ses recherches, la situation dans les pays de population mixte.

Les autres dissertations répondaient à la question suivante :

Qu'est-ce que l'ethnologie, à l'état actuel de son développement, enseigne sur la disposition de l'homme à la religion ?

La première, écrite en hollandais, portait pour épigraphe 1 Jean IV, 1.

La forme de cet écrit est très imparfaite ; souvent le ton ne correspond pas avec le sérieux du sujet. L'enchaînement logique des diverses parties manque, et surtout, outre ces considérations, la conclusion n'est ni préparée ni juste. Le tout montre enfin que l'auteur n'est pas qualifié pour cet essai, et que la méthode scientifique ainsi que les connaissances lui manquent. On ne pouvait donc nullement penser à couronner cet écrit.

La deuxième dissertation est d'un auteur allemand, ayant en tête un mot de Rothe : « Es ist eine unausdenkliche etc. » Cet écrit, très étendu, est souvent même trop détaillé. La forme aurait pu être mieux soignée. On n'a pas été tout à fait d'accord avec sa notion d'ethnologie et ses définitions. Il a paru cependant qu'on pourrait faire droit à quelques-unes de ces observations avant d'imprimer cette étude.

Malgré cela le savant écrivain a saisi son sujet dans toute sa profondeur et sous toutes ses faces, il a répondu si complètement à la question, il a fait un travail si excellent et si important à plusieurs égards, qu'on ne pouvait pas lui refuser le prix du concours. Il fut donc décidé de couronner sa dissertation et de l'insérer dans les ouvrages de la fondation.

L'ouverture du pli renfermant le nom désignait comme auteur M. Julius Kappel, pasteur de l'église réformée de Buetzow (Mecklembourg-Schwérin).

On a fixé comme nouveau sujet de concours la question suivante : Considérant les dernières recherches historiques et archéologiques, la société demande :

Une histoire de la communauté chrétienne de Rome depuis son origine jusque environ à la moitié du troisième siècle.

En même temps la société répète la demande déjà faite en 1875, mais demeurée sans réponse, savoir :

Une histoire de la morale chrétienne pendant la période du Nouveau Testament.

Le prix consiste en une médaille d'or de 400 florins. Les concurrents sont autorisés à se servir des langues hollandaise, latine, française, anglaise ou allemande; mais on leur impose les caractères latins. Les mémoires doivent être écrits par une autre main que celle de l'auteur. Ils doivent être achevés; aucun travail inachevé n'est admis au concours. Le délai de l'envoi s'étend jusqu'au 1^{er} janvier 1878.

Tous les mémoires imprimés deviennent la propriété de la société. Celle-ci insère dans ses œuvres les travaux couronnés, de telle sorte que les auteurs doivent renoncer à les publier sans la permission de la société. En outre la société se réserve, à l'égard des mémoires non couronnés, d'en faire l'usage qui lui conviendra, de faire connaître ou de taire les noms de leurs auteurs, dans le premier cas cependant avec l'adhésion de ceux-ci.

Si les concurrents veulent avoir des copies de leurs manuscrits, ils devront les faire faire à leurs frais. Chaque mémoire doit être muni d'une devise et accompagné d'un pli renfermant le nom de l'auteur, le tout devra être envoyé à l'adresse suivante : « Fundatiehuis van Wijlen dōn herr P. TYLER, van der Hulst, te Haarlem.

UN MUSÉE PALESTINIEN A JÉRUSALEM

Aucun pays peut-être, dans le monde entier, n'excite un intérêt aussi général et aussi unanime que la Palestine, ce berceau des deux religions qui ont exercé et exercent encore sur le monde une si grande influence. Le théologien, l'orientaliste, l'archéologue, l'historien et l'ethnographe y trouvent une mine inépuisable d'intérêts et de préoccupations. Aussi n'est-il pas étonnant que plusieurs des nations les plus civilisées consacrent aux recherches scientifiques en Palestine un soin tout spécial. L'Angleterre entretient depuis des années une commission scientifique (*Palestine Exploration Fund*), dont les travaux distingués ont considérablement avancé la géographie et l'archéologie de la contrée cisjordanique. L'Amérique, elle aussi, a envoyé une expédition au delà du grand fleuve et les œuvres de son illustre géographe Robinson sont justement devenues classiques.

L'Allemagne de son côté n'a pas voulu rester en arrière, et la colonie germanique de Jérusalem, puissante par son influence et son

crédit, a fondé dernièrement dans l'antique cité de David un *Musée palestinien*, placé sous la protection du consul impérial. On espère ainsi former une collection aussi complète que possible de tout ce que la nature et l'histoire de la Palestine offrent d'intéressant. A en juger par ses commencements, la nouvelle institution promet de grandir et d'avoir un jour une véritable valeur scientifique. Elle possède déjà, paraît-il, un grand nombre d'objets provenant de la période hébraïque, des premiers siècles chrétiens, de l'époque arabe et de celle des croisades, des antiquités moabites, des monnaies, des ustensiles divers, des armes, des bijoux, des copies ou des fac-simile d'antiques inscriptions, plusieurs récits de voyages en Palestine dans les siècles passés, des cartes anciennes et modernes. Pour l'histoire naturelle, on y trouve une riche collection d'animaux et de minéraux, donnée au musée par le célèbre voyageur Kersten.

Disons encore que le comité qui dirige l'entreprise a à sa tête le consul allemand, M. le baron de Munchhausen. C'est de l'appel qu'il a adressé au public scientifique et religieux de la mère patrie que nous avons tiré ces quelques détails propres à intéresser nos lecteurs.

REVUES

JAHRBÜCHER FÜR DEUTSCHE THEOLOGIE. — XXI^e ANNÉE, 1876

Première livraison.

WEIZSÆCKER. Les origines de la coutume (*Sitte*) chrétienne.

PIPER. Du profit que l'histoire ecclésiastique peut retirer des inscriptions, en particulier de celles qui proviennent de l'antiquité chrétienne.

H. SCHULTZ. A quelle église étaient adressés primitivement les derniers chapitres de l'épître « aux Romains ¹ ? »

WAGENMANN. Souvenirs séculaires de l'année 1876.

Bulletin.

Seconde livraison.

SACK. De la vraie interprétation du psaume CIV, 4².

L. GEIGER. Pour servir à l'histoire de l'étude de la langue hébraïque en Allemagne. (Matth. Adrianus. Conrad Pellican. Th. Murner.)

¹ Les chapitres XII-XV, 7 et XVI, 3-20 auraient fait partie d'une épître adressée par Paul à l'église d'Ephèse.

² Dernier travail du vénérable Sack, mort le 16 octobre 1875, près de Bonn.